



ARC-EN-CIEL SAINT-PRIEST

INFOS HORAIRES et ACCES - 2020

ARC-EN-CIEL SAINT-PRIEST - Maison des Associations - 2 rue de la Cordière 69800 SAINT-PRIEST

www.aecsp.net

www.facebook.com/ArcEnCielStPriest



MAJ du 150819

HORAIRES HIVERNAL (de sept jusqu'au changement d'heure)

COURS DÉBUTANTS :

BABY ARC (8 à 10 ans) : samedi de 10h30 à 12h00

JEUNES (+ 10 ans) : lundi de 18h30 à 20h00 → *limité à 16 places*

→ *les inscriptions définitives seront prises après 2 séances d'essai.*

ADULTES : mardi de 20h00 à 22h00.

COURS CLASSIQUES PERFECTIONNEMENT ET COMPETITION :

JEUNES PERFECTIONNEMENT : mercredi de 18h00 à 20h00.

JEUNES COMPETITION : mercredi de 18h00 à 20h00.

samedi 10h15 à 12h30

ADULTES COMPETITION : mercredi de 20h00 à 22h00.

ADULTES PERFECTIONNEMENT : vendredi de 20h00 à 22h00.

GROUPES SPECIFIQUE (Arcs à Poulies – Parcours)

Semaine Paire

▶ Groupe Arcs à Poulies Jeudi de 18h00 à 20h00

▶ Groupe Parcours Jeudi de 20h00 à 22h00

Semaine impaire

▶ Groupe Parcours Jeudi de 18h00 à 20h00

▶ Groupe Arcs à Poulies Jeudi de 20h00 à 22h00

ENTRAÎNEMENTS LIBRES :

Lundi 20 h à 22 h

Mardi 20 h à 22 h

Vendredi 20 h à 22 h

Samedi 14h et 18h sur demande préalable et suivant planning

En fonction du remplissage des cours en début d'année, nous verrons s'il est possible d'ouvrir la salle pour du tir libre plus tôt le lundi, ainsi que le mercredi si besoin, un aménagement sera réalisé fin octobre.

Si toutefois vous vous entraînez en simultané avec un cours, c'est le cours qui donne le rythme et la distance de tir. Pour tirer à un rythme et une distance différents vous devrez monter et démonter le filet de protection ou les panneaux de séparation. Vous devrez de respecter les archers qui prennent un cours en ne dérangeant pas le professeur durant son travail.

Pour l'entraînement libre du samedi après-midi l'ouverture de la salle se fera sur demande

HORAIRES ESTIVAL (début avril après changement d'heures)

Un aménagement des horaires des cours et une bascule de ceux-ci sur le terrain extérieur est mise en place à partir du passage à l'heure d'été.

Groupe Arcs à Poulies	LUNDI	19 H – 21 H
Groupe Jeune	MERCREDI	18 H – 20 H
Adultes Compétiteurs Classiques		20 H – 22H
Groupe Parcours	JEUDI	19 H – 21 H

Pour les groupes Adultes Débutants du mardi et Adultes Perfectionnement du vendredi, la bascule sur l'extérieur interviendra quelques semaines après en fonction de la disponibilité des participants, avec décalage possible de 19 h à 21 h.

Les cours des enfants débutants (lundi soir et samedi matin) restent inchangés à la salle.

ACCÈS

Il n'y aura pas d'accès à la salle Boris Vian les dimanches, les jours fériés et les veilles d'élections.

Pour les périodes de vacances scolaires de Noël, février et Pâques, les horaires et les dates vous seront communiqués ultérieurement.



PLANNING des COURS et ACCES LIBRE - SALLE BORIS VIAN SAISON 2020

(de sept jusqu'au changement d'heure - un aménagement des cours et ensuite fait pour le terrain extérieur)

PLANNING PROVISOIRE SEPTEMBRE : En fonction du remplissage des cours en début d'année, nous verrons s'il est possible d'ouvrir la salle pour du tir libre plus tôt le lundi, ainsi que le mercredi

	LUNDI 18 -> 22		MARDI 20 -> 22		MERCREDI 16 h 30 -> 22		JEUDI 18 -> 22		VENDREDI 20 -> 22		SAMEDI 10 h 15 -> 18	
	Salle gauche	Salle Droite	Salle gauche	Salle Droite	Salle gauche	Salle Droite	Salle gauche	Salle Droite	Salle gauche	Salle Droite	Salle gauche	Salle Droite
10 h 00												
10 h 30												
11 h 00												
11 h 30												
12 h 00												
14 h 00												
14 h 30												
15 h 00												
15 h 30												
16 h 00												
16 h 30												
17 h 00												
17 h 30												
18 h 00												
18 h 30												
19 h 00												
19 h 30												
20 h 00												
20 h 30												
21 h 00												
21 h 30												
22 h 00												

Pour la bonne tenue des cours, merci d'arriver 15 min avant le début de votre cours afin de monter votre matériel et être prêt pour l'échauffement

PARKING

Pour venir à l'entraînement ou pour venir récupérer ses enfants à l'entraînement, le stationnement doit se faire sur le parking situé dans la montée du collège Boris Vian,

Ne pas se garer en face de la salle de sports, ni devant les quilles, ni devant les arbres des premières villas situées dans le virage après la salle de sport.

Rappel de sécurité et entretien :

Respecter les horaires (début et fin des entraînements).

Les derniers archers à quitter la salle doivent impérativement :

- Ranger le matériel (fermeture panneaux butte de tir).
- BALAYER A LA FIN DES COURS (le sol doit être exempt de paille, de papier et autres débris).
- Eteindre, fermer les portes à clé et réactiver la mise sous alarme (seuls les membres du bureau disposent du badge nécessaire à cette manipulation).

Il est formellement interdit de fumer dans les salles (ne pas laisser traîner les mégots sur le parvis, utiliser les cendriers).

Se conformer strictement au règlement en vigueur pour les équipements sportifs de la ville de Saint-Priest et à celui validé par le club (copie remise sur simple demande).

N'oubliez pas que le respect de ces consignes de bon sens et de logique contribue à la bonne image du club et conditionne l'utilisation future des installations sportives.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter : Frédéric BARRY au 06.15.20.78.85